



MICHEL Jean-Marc

Union des Journalistes de Sports en France (UJSF)

Président

France



L'UJSF a été créée le 18 janvier 1958 au cours d'une assemblée constituante dans un lieu parisien qui avait eu sa célébrité avant la loi Marthe Richard sous le nom de, "One-Two-Two", au 122 rue de Provence. Le titre "UNION SYNDICALE DES JOURNALISTES SPORTIFS FRANCAIS", fut adopté en raison de la fusion, à cette occasion, du Syndicat de la Presse Sportive et du Tourisme présidé par Marcel Reichel avec l'Union Nationale des Journalistes Sportifs que Félix Lévitane avait constituée depuis un an. L'UJSF a d'abord voulu constituer une force pour obtenir auprès des autorités sportives (fédérations, clubs, organisateurs) le respect de droits essentiels à l'accomplissement de la mission des journalistes (installation de lignes téléphoniques dans les stades, organisation des services et tribunes de presse, délivrance et contrôle des accréditations). Dans le même temps, l'UJSF avec le concours des syndicats de journalistes a fait reconnaître par les instances patronales la qualification de journalistes " spécialisés en sport". Cette reconnaissance d'abord acquise auprès de la presse de province ne le sera que dix ans plus tard dans la presse parisienne par assimilation avec le journalisme d'information. C'est en 2008, lors du Congrès de Paris, pour son cinquantenaire, que l'USJSF est devenue UJSF (Union des Journalistes de Sport en France). Actuellement, l'UJSF regroupe 1500 adhérents, tous journalistes professionnels, répartis en 18 sections régionales. L'Union des Journalistes de Sport en France est régie par la loi du 25 février 1927. Ses objectifs principaux : 1) La défense des droits et des intérêts généraux et particuliers, matériels et moraux de ses membres, ainsi que leur protection dans l'exercice de leur profession. 2) Le respect des règles de bonne confraternité et de solidarité entre ses membres. 3) Le resserrement des liens entre journalistes de sport français et étrangers. 4) L'accomplissement de tous actes et démarches auprès des Pouvoirs publics et administratifs, des fédérations, sociétés, organisations sportives en vue d'obtenir, d'une part, la délivrance d'accréditations et de l'autre, des installations décentes (tribunes, téléphones, etc...) de façon à permettre à ses membres de remplir leur rôle d'informateurs dans les meilleures conditions.

MARS - Media & Anti-Racisme dans le Sport

Financé
par l'Union Européenne
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

Carte de presse n° 45482 Président de l'Union des Journalistes de Sport en France. Présidents de l'Association des Journalistes Sportifs. Responsable d'édition de France 3 Méditerranée. Membre du Comité de Déontologie du Sport Français. Membre de la Commission Nationale Mixte de Sécurité du Football. Assure les cours de déontologie du sport et de règles du sport. « Jean-Marc est l'un des premiers spécialistes nationaux de la déontologie du sport. En plus d'être un véritable journaliste, comme on les aime, c'est un homme humble, enthousiaste, sympathique et drôle. Tout ce dont nos jeunes journalistes sportifs pouvaient rêver ». Carrière : Presse Ecrite : Nice Matin, l'Equipe, France Football. Agence : ACP puis AFP. Radio : France Inter et France Info. Télé : France 3 Côte d'Azur.



ujsf@ujsf.fr

www.ujsf.fr